

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Anne Emery-Torracinta*

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Nettoyage des bâtiments publics : l'Etat ne devrait-il pas être un employeur modèle ? (question 3)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En complément à l'IUE 1445, je souhaite poser une troisième question:

Le Conseil d'Etat s'assure-t-il, contrat d'employé par contrat, du respect des conventions collectives par les entreprises de nettoyage avec lesquelles il sous-traite ?

Je remercie le gouvernement de sa réponse.